

Les enquêtes Baromètres santé s'adaptent aux évolutions de la société

Depuis 1992, l'INPES – auparavant CFES – réalise des enquêtes intitulées Baromètres santé sur les comportements, connaissances et opinions des Français en matière de santé, un outil précieux pour organiser la prévention. Pour refléter fidèlement la structure de la population, ces Baromètres se sont adaptés, interrogeant un échantillon plus large (30 000 personnes en 2005) et intégrant dans l'enquête les personnes qui n'ont pour téléphone qu'un portable. Le nouveau Baromètre santé de l'INPES, publié le 9 mars 2006, intègre ces changements.

À de multiples reprises, les sources utilisées pour cette rubrique « La santé en chiffres » ont été les enquêtes Baromètres santé de l'INPES. Or, depuis 1992, année de la première enquête, la méthodologie utilisée (notamment le nombre de personnes interrogées et la composition de l'échantillon) a évolué. Ainsi, en 2005, plus de 30 000 personnes ont été interrogées dont près de 4 000 l'ont été, pour la première fois, sur téléphone portable.

Plus de dix ans de recueil de données

Les enquêtes Baromètres santé de l'INPES sont des enquêtes téléphoniques de type déclaratives qui utilisent la technique du sondage aléatoire. Elles interrogent la population sur ses attitudes, comportements, connaissances et opinions en matière de santé, et offrent ainsi une base de données importante depuis maintenant plus de dix ans.

Dans le souci d'être le plus précis possible dans les estimations, la taille des échantillons a considérablement augmenté depuis 1992 (*Tableau I*). En outre, afin d'être le reflet fidèle de la structure de la population française, la base de sondage¹ a elle aussi évolué. Ainsi, de 1992 à 1995, le questionnaire a été proposé aux individus âgés de 18 à 75 ans, abonnés à France Telecom et inscrits sur liste blanche. Après l'introduction des personnes inscrites sur liste rouge en 1999 (près d'un foyer sur cinq), ainsi que des jeunes âgés de 12 à 17 ans², l'INPES a décidé en 2005³ de compléter cette base par un échantillon d'utilisateurs exclusifs de portables

(personnes détenant uniquement un téléphone portable et pas de téléphone fixe).

Procédure mise en place en 2005

Faute de pouvoir disposer des numéros de téléphone sur liste rouge ou sur portable, l'INPES a dû constituer des échantillons pour ces deux catégories.

Pour les numéros de téléphone sur liste rouge, la procédure – déjà employée dans l'enquête de 1999 – est la suivante : une sélection est effectuée sur une liste de numéros de téléphone (listes blanche et orange uniquement) selon un tirage aléatoire ; le dernier chiffre de chacun des numéros tirés au sort est modifié en ajoutant « +1 » afin de constituer une seconde liste aléatoire susceptible de comporter des numéros sur liste rouge.

Pour les portables, des numéros ont été créés à partir des indicatifs (quatre premiers chiffres commençant par 06) attribués à chacun des opérateurs de

téléphonie mobile. Faisant l'hypothèse que le profil des utilisateurs variait selon l'opérateur, les numéros créés respectaient les parts de marché des trois opérateurs téléphoniques⁴. Ainsi, 48 % des numéros créés sont des numéros attribués à Orange, 35 % à SFR et 17 % à Bouygues Telecom.

Les personnes interrogées sur portable sont celles ayant déclaré ne pas avoir à leur domicile principal de téléphone fixe ; le questionnaire qui leur a été administré était considérablement réduit puisqu'il comportait uniquement une cinquantaine de questions (essentiellement sur leur consommation de produits psycho-actifs), pour une durée moyenne de dix-huit minutes.

Résultats obtenus⁵

Au final, 30 514 personnes ont été interrogées entre octobre 2004 et février 2005, se répartissant de la manière suivante : 22 005 interviewés sur liste blanche ou orange, 4 667 sur liste rouge et 3 842 sur téléphone portable.

Tableau I : Les Baromètres santé en population générale réalisés par l'INPES depuis 1992

Population générale	Années du terrain	Effectifs
18-75 ans	1992	2 099
18-75 ans	1993	1 950
18-75 ans	1995	1 993
18-75 ans (nutrition)	1996	1 984
12-19 ans	1997	4 115
12-75 ans	1999	13 685
12-75 ans (nutrition)	2002	3 153
12-75 ans	2004-2005	30 514

Tableau II : Caractéristiques sociodémographiques selon la liste téléphonique

	Liste blanche ou orange (% brut)	Liste rouge (% brut)	Ligne fixe Total (% brut)	Téléphone portable (% brut)	Téléphone portable (% standardisé)
Au chômage (16 ans et plus)	6,1	7,9	6,4	14,6	14,1***
Ouvriers (16 ans et plus)	16,7	14,5	16,3	26,8	23,3***
Revenus du ménage inférieurs à 900 € par unité de consommation	29,7	30,3	29,8	49,8	46,2***
Habite en pôle urbain	53,9	68,7	56,4	75,7	72,4***
Vit seul	19,3	23,9	20,1	37,3	38,5***

*** : $p < 0,001$.

Exemple de lecture : en appliquant la structure (sexe et âge) de la population des « téléphones fixes » à celle des « portables », la proportion de chômeurs parmi les détenteurs exclusifs de portables est de 14,1 %. Le test (Breslow et Day) comparant le nombre observé de chômeurs parmi les téléphones fixes au nombre attendu de chômeurs parmi les portables exclusifs si l'on appliquait la structure par sexe et âge des « téléphones fixes » s'est révélé significatif.

L'échantillon des téléphones portables est constitué d'une proportion plus importante d'hommes (52,2 % contre 42,4 % parmi les personnes inscrites sur liste blanche ou orange et 39,8 % parmi les inscrits sur liste rouge). Cette population est significativement plus jeune (30 ans *versus* 43 ans en moyenne parmi les « téléphones fixes »). C'est entre 20 et 25 ans que la proportion d'utilisateurs exclusifs de portable est maximale, atteignant plus du tiers de cette classe d'âge (Figure 1).

À sexe et âge comparables, les personnes détentrices exclusivement de

téléphones portables sont, en proportion, plus nombreuses au chômage, ont des revenus moins élevés, comptent davantage d'ouvriers, vivent plus que les autres seules et dans des pôles urbains (Tableau II).

Les comportements de santé diffèrent, par ailleurs, selon le type de ligne téléphonique. Ainsi, à travers l'exemple de la consommation de tabac, il apparaît que 27,1 % des personnes sur liste blanche déclarent fumer ; elles sont près d'un tiers parmi les listes rouges (32,8 %) et près de la moitié (49,2 %) parmi les utilisateurs exclusifs de portable.

table. Ces différences restent significatives en prenant en compte les différences d'âge et de sexe des populations concernées.

Bilan de l'évolution méthodologique

Cette première expérience d'enquête auprès des détenteurs exclusifs de portable dans le cadre des Baromètres santé s'est révélée concluante. Peu de difficultés ont été rencontrées lors de la passation du questionnaire, et les estimations obtenues en prenant en compte cette population sont plus représentatives. Malgré certaines limites, notamment en termes de coût et de limitation de durée d'enquête, il semble important de continuer à interroger cette population. Il est également essentiel de poursuivre les efforts d'amélioration de la base de sondage des enquêtes téléphoniques et ce, malgré les complications induites par les changements de base dans la mesure des évolutions.

Arnaud Gautier

Biostatisticien,

Coordinateur du Baromètre santé professionnels de santé, INPES.

1. Caractéristiques de la population interrogée spécifiées lors du protocole d'enquête.
2. Faisant suite au Baromètre santé jeunes 97 où il a été constaté qu'il était possible d'interroger cette population de la même manière que les adultes.
3. Avec le soutien du ministère de la Santé et des Solidarités, la Cnamts et l'OFDT.
4. Ceci est moins vrai à ce jour à la suite de la possibilité de conserver un numéro en changeant d'opérateur.
5. L'ensemble des chiffres présentés sont des résultats bruts, ni pondérés ni redressés.

Figure 1 : Répartition des types de lignes téléphoniques parmi les personnes interrogées en 2005 selon l'âge (en pourcentage)

